

Malgré l'opposition de l'ensemble des organisations syndicales, les commissions paritaires ne seront plus compétentes en matière de mouvement dès le 1^{er} janvier 2020. Les élus ne seront plus destinataires, en amont des décisions de l'administration, des projets de barème puis de mutation. Le SNES-FSU sera toujours à vos côtés à chaque étape de votre projet de mutation.

Ce qui pose de graves problèmes :

- ❌ des risques d'erreurs en nombre, au niveau du barème et/ou du projet, à l'image du constat des années précédentes ;
- ❌ des risques importants de mutations opaques et/ou arbitraires.

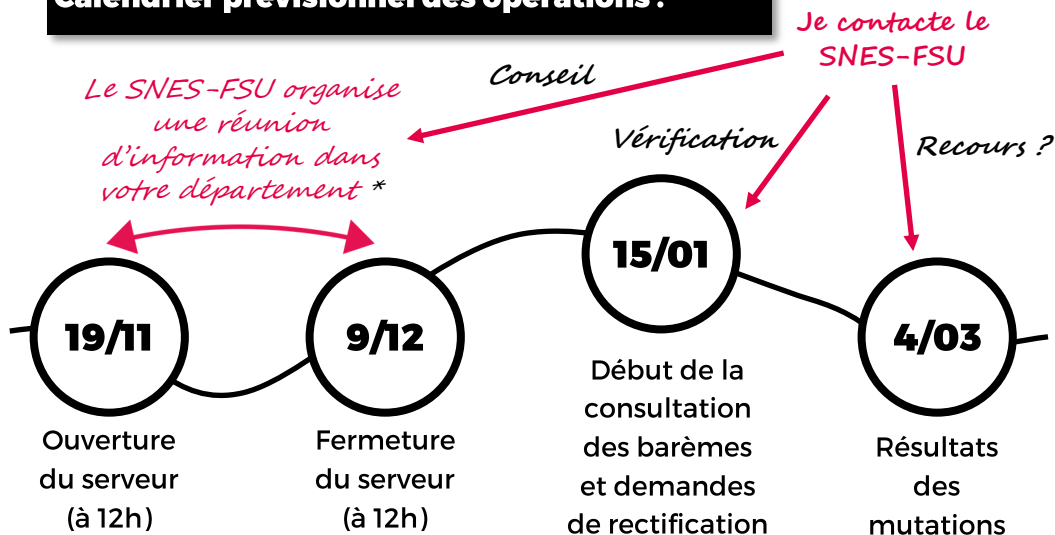
Mais nous pouvons être à vos côtés pour :

- ✅ mettre notre expertise à votre service dans le choix de la stratégie à adopter dans votre demande de mutation ;
- ✅ vérifier votre barème et l'ensemble des pièces justificatives ;
- ✅ intervenir sur toutes les situations sur lesquelles vous nous aurez saisis ;
- ✅ vous accompagner dans une démarche de recours si vous n'avez pas été satisfait dans votre demande (pour le vœu 1), le recours étant prévu par la loi.

Il est plus que jamais indispensable de solliciter les représentants SNES-FSU à chaque étape des mutations !

NE RESTEZ PAS SEUL FACE À L'ADMINISTRATION !

Calendrier prévisionnel des opérations :



* *Les réunions auront lieu suivant ce planning :*

Dans le 18

Le 20/11 à 14h30
5 Bd Clemenceau,
Bourges

Dans le 28

Le 20/11 à 14h30
19-21 Rue des Gds Pierres
Couvertes, Chartres

Dans le 37

Le 20/11 à 14h30
18 Rue de l'Oiselet
St Avertin

Dans le 41

Le 27/11 à 14h30
35-37 Av. de l'Europe,
Blois

Dans le 45

Le 27/11 à 14h30
29 Bd Rocheplatte
Orléans

Pour être aidé par le SNES-FSU,

Vous pouvez nous contacter :

- par téléphone du mardi au vendredi de 14h à 17h au 02 38 780 780;
- en venant à notre rencontre (sur rendez-vous) du mardi au vendredi de 14h à 17h au 29 Bd Rocheplatte, Orléans ou lors des réunions;
- par mail à l'adresse s3orl@sn.es.edu, précisez votre nom, votre numéro de téléphone et les jours/horaires auxquels vous préféreriez être contacté.



Et SURTOUT, Renseigner la fiche de suivi en suivant le lien : www.snes.edu/R/MutInter2020

